



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES**

*Mercredi 08 janvier 2025 - Palais d'État Iavoloha*

Le Conseil des Ministres s'est tenu ce mercredi 08 janvier 2025 au Palais d'État Iavoloha. Présidé par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, le Conseil se tient en présence de Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre Chef du Gouvernement et des Ministres composant le Gouvernement.

### **I- COMMUNICATION VERBALE**

La première session du Conseil des Ministres pour l'année 2025 a été diffusée en direct sur les médias publics. Cette initiative vise à permettre à tous les citoyens de suivre en toute transparence le processus de prise de décisions au sein du Conseil des Ministres. Elle a également pour objectif de démontrer que le Gouvernement dispose d'une vision claire et de plans bien définis pour le développement du pays.

Le Président de la République a souligné que la réussite de chaque ministère est celle de l'Etat, et que la réussite l'Etat est celle de la Nation tout entière. Il a demandé l'engagement de chaque ministre à accélérer la mise en œuvre des projets, rappelant que tout retard a des conséquences négatives sur la vie nationale.

#### **MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES + MINISTERE DES MINES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative aux mesures à prendre pour lutter contre le trafic d'or et l'implication des agents publics.** Une tentative d'exportation frauduleuse de 53,7 kg d'or, impliquant l'usage illégal d'une prétendue "valise diplomatique" et des documents falsifiés, a été déjouée grâce à des contrôles renforcés. Cette affaire met en lumière l'implication d'agents publics, aggravant les impacts économiques et stratégiques de ces pratiques illicites. Dans le cadre de la lutte contre de telles infractions, plusieurs mesures ont été prises :

- La collaboration avec les services des douanes a été renforcée pour améliorer le contrôle aux frontières.
- Les responsables du protocole ont été remplacés afin d'assurer une meilleure supervision.
- Une coopération accrue avec les agences de lutte contre la corruption a été mise en place.
- Le processus d'identification officielle des « valises diplomatiques » a été intensifié pour éviter toute confusion.
- Les passeports officiels délivrés pour des missions spécifiques seront désormais récupérés systématiquement à la fin de ces missions ou lorsqu'ils expirent.
- Enfin, l'ordonnance relative aux passeports diplomatiques sera révisée pour renforcer les contrôles et prévenir les abus.

Au niveau Ministère des Mines, plusieurs sites d'exploitation illégale ont été fermés notamment à Ambilobe (Betsiaka) le 25 décembre 2024 ainsi que la saisie des

équipements utilisés dans les activités illicites et l'intensification des contrôles sur toute la chaîne de valeur de l'or. Aucune indulgence ne sera accordée aux responsables de ces actes criminels, en conformité avec une politique de tolérance zéro contre la corruption et la malversation.

Le Président de la République a donné des instructions pour accélérer les procédures à l'encontre des principaux responsables ayant commis des fraudes et des actes de corruption. Par ailleurs, une reconnaissance sera accordée aux agents des douanes qui ont intercepté les responsables de ces méfaits. Ces agents sont également encouragés à continuer de dénoncer les actes de corruption.

## **MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'avancement de l'installation des 50 MW de parcs solaires ; l'installation des 100 MW supplémentaires sur Antananarivo et des 150 MW dans les provinces et l'installation des Groupes de 105 MW.**

- **Projet de parc solaire (50 MW) :**

Conformément aux directives du Président de la République, le projet de parc solaire de 50 MW sera réparti comme suit : 5 MW pour chaque chef-lieu de province, et 20 MW pour le réseau interconnecté d'Antananarivo. Cette capacité sera divisée en trois sites de production : Ambatomirahavavy (3 MW), Ampangabe (10 MW) et Ambohidrano Ilafy (7 MW). Tous les éléments nécessaires à la construction de ces centrales sont déjà acheminés à Antananarivo et l'achèvement de ces infrastructures est prévu pour avril 2025.

- **Projet de parc solaire au Lac Iarivo / PKO Autoroute :**

Les études techniques pour l'installation de cette centrale solaire de 50 MW sont entièrement finalisées. L'élaboration des offres pour sa construction est en cours. Cette centrale devrait être achevée au troisième trimestre 2025 et intégrée au réseau interconnecté d'Antananarivo.

Pour renforcer davantage ce réseau, une centrale solaire supplémentaire de 50 MW sera mise en place, répartie entre Ampitatafika Ihazolava (20 MW), Imerintsiatosika (20 MW) et Ibity (10 MW).

- Par ailleurs, une capacité totale de **150 MW sera distribuée dans les autres régions** du pays, et les études de faisabilité pour cette répartition sont déjà terminées.

- **Centrale thermique HFO à Ambohimambola :**

Afin de renforcer la production d'électricité, une centrale thermique HFO d'une capacité de 105 MW sera installée à Ambohimambola et gérée par la JIRAMA. L'objectif est de rendre cette centrale opérationnelle d'ici juin 2025.

## **MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION ET DU COMMERCE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au prix du riz sur le marché.** En ce qui concerne le stock de riz, il a été confirmé que la production locale est suffisante jusqu'à la prochaine récolte prévue en avril. Cependant, les importations de riz sont encouragées afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement à des prix abordables sur le marché.

Le prix pour les consommateurs varie également en fonction du circuit de distribution sur le marché. Pour la région d'Analamanga, par exemple, si le prix du riz makalioka est fixé à 1 200 Ariary le kapoaka, celui-ci ne devrait pas dépasser 1 000 Ariary. De même, si le riz importé est à 850 Ariary le kapoaka, il ne devrait pas dépasser 800 Ariary.

Le Ministère poursuit un contrôle rigoureux de la structure des prix du riz dans chaque région afin de garantir des prix équitables.

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE + SECRETARIAT D'ETAT  
AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE EN CHARGE DE LA  
SOVERAINETE ALIMENTAIRE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au programme de Transformation Agricole de Madagascar.**

La souveraineté alimentaire est une priorité essentielle pour Madagascar afin d'assurer un avenir durable et autosuffisant. Malgré son immense potentiel agricole, le pays fait face à des défis tels que des rendements insuffisants, une mécanisation limitée et une forte dépendance aux importations. L'objectif pour cette année 2025 est d'augmenter la production de 25 %, soit 1 million de tonnes supplémentaires, et étendre les surfaces cultivées de 100 000 hectares. Le ministère prévoit de porter la productivité rizicole à 7-10 tonnes par hectare pour améliorer les revenus des agriculteurs à travers plusieurs mesures :

- Mécanisation et stockage : Fournir des équipements modernes et améliorer les infrastructures de stockage pour réduire les pertes post-récoltes.
- Distribution de semences améliorées et promotion des engrais locaux via la création d'usines.
- Renforcement des formations et de l'encadrement des paysans.
- Soutien à l'agrobusiness à travers des partenariats public-privé et des investissements internationaux.

Ces efforts visent à transformer le système agricole pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, améliorer les conditions de vie des agriculteurs et intégrer Madagascar dans les discussions mondiales sur la sécurité alimentaire.

**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au taux de croissance 2024 - 2025.** Le calcul du taux de croissance est basé sur le modèle économique du FMI, ajouté au modèle MIDAS depuis 2023. Les chiffres annoncés sont donc issus du calcul à partir de ce modèle.

Pour les dix dernières années de 2014 - 2018, le taux moyen de croissance a été de 3,5%, celui de 2018 est de 3,2%, celui de 2019 est de 4,4 %, malheureusement, nous étions en récession de -7,1% en 2020 à cause de la pandémie de COVID 19. On a su s'en relever en 2021 avec un taux de croissance de 4,7%. Pour 2024, Madagascar annonce un meilleur taux que ceux des pays d'Afrique Subsaharienne : 4,4% en 2024 contre 3,6% en moyenne en Afrique Subsaharienne et 4,2% en moyenne pour tous les pays en voie de développement. Pour 2025, Madagascar prévoit une croissance à 5% contre une estimation de 4,2% en moyenne pour les pays en voie de développement. Les secteurs porteurs pour 2025 sont :

- L'agriculture avec +9,5% grâce à l'utilisation des techniques PUMVUDZA et des semences hybrides
- La pêche avec +8,9% grâce aux 121 licences qui permettent de maintenir la production
- L'industrie extractive et le textile qui atteindront chacun +4%  
Les BTP dont la croissance est estimée à +3,6%
- L'hôtellerie et la restauration qui sont estimées à +14,9% de croissance
- Le secteur de la télécommunication dont la croissance est estimée à + 13,7%

**MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
+ MINISTERE DE LA JUSTICE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la Communication verbale relative aux mesures à prendre pour prévenir et renforcer la gestion des litiges fonciers.**

Le Ministère s'engage activement dans la lutte contre la corruption et les mafias foncières

pour garantir à chaque Malgache son droit à la terre. Des actions concrètes ont été menées en ce sens:

- Collaboration avec des partenaires stratégiques : Mise en place de cliniques juridiques et de bureaux régionaux pour aider les victimes d'abus fonciers.
- Lutte contre les pratiques frauduleuses :
- Suspension des prescriptions acquisitives.
- Annulation de titres fonciers obtenus frauduleusement et poursuites judiciaires contre les mafias.
- Renforcement de la protection des biens publics.
- Modernisation des services fonciers : Digitalisation des services avec des distributeurs automatiques pour certificats fonciers, déployés dans plusieurs localités et en expansion pour 2025.
- Simplification des procédures administratives pour faciliter l'accès à la propriété foncière.

Un projet de loi renforçant les sanctions contre les voleurs de terres sera également soumis prochainement au parlement. Une brigade spécialisée pour résoudre les blocages administratifs et sécuriser les terrains historiquement disputés sera mise en place.

Par ailleurs, plus de 720 000 certificats fonciers ont été distribués en 2024, portant le total à 1,8 million. Ces efforts marquent une volonté de justice, de modernisation et d'équité, assurant à chaque citoyen malagasy un accès équitable à la propriété foncière, socle essentiel du développement du pays.

## **MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la situation des travaux sur les infrastructures routières au niveau du Ministère des Travaux Publics. (ROUTE DU SOLEIL, AUTOROUTE, LES ROUTES STRUCTURANTES ET LES ROUTES NATIONALES).** Faisant partie intégrante des promesses présidentielles et défis du Gouvernement actuel, la route du Soleil est un axe stratégique reliant la partie Est, à partir du Sud "Ambovombe jusqu'au Nord à "Ambilobe". L'axe s'étend sur 2000km de longueur et ce projet intervient dans le cadre des grands travaux de réhabilitation, entre autres les ouvrages, entrepris en collaboration et financement des Bailleurs de Fonds.

Les travaux en cours d'exécution entre-autres : RN13 :Ambovombe -Taolagnaro, RN12A:Taolagnaro – Ebakika, RN12A: Somisika – Masianaka, RN12A: Masianaka – Vangaindrano, RN2 :Antsampanana - Toamasina , RN5S : Soanierana Ivongo - Vahibe , RN11 : Mananjary – Nosivarika, RN11A : Mahanoro – Vatomandry.

Pour les grands axes structurants, un budget spécifique a déjà été alloué pour l'année 2025 à partir du fonds routier, afin de finaliser les travaux de réhabilitation, notamment ceux des RN2, RN7 et RN4. Des travaux seront également lancés prochainement pour la réhabilitation de routes telles que la RN31 entre Antsohihy et Bealanana, ainsi que la RN10 entre Andranovory et Ambovombe.

De plus, des travaux de construction et d'aménagement seront réalisés sur presque toutes les routes nationales reliant les différents districts à travers l'île. L'objectif est de faciliter la mobilité des populations ainsi que le transport des produits.

L'exécution de la première phase de l'Autoroute entre Antananarivo et Anjozorobe avance tout en respectant le délai imparti. Le terrassement du 40 à 80 km est achevé. La couche de fondation d'une partie de celui-ci est également achevée alors que certains ouvrages sont en cours d'exécution.

Concernant l'entretien des rues de Tana, 25 tronçons d'une longueur de 50 km dans la ville ont fait l'objet d'un entretien. Pour l'embellissement de la capitale, des travaux de réfections de l'avenue de l'indépendance Analakely sont prévus très prochainement et devront être achevés au mois de Mars 2025.

## **MINISTERE DES MINES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au projet d'exploitation minière avec la société « Base Tuléar ».** La société Base Toliara prévoit d'exploiter du sable minéralisé (ilménite, rutile, zircon et monazite) dans une zone située à 46km au nord de Toliara. Ce projet, d'une durée de 38 ans, est une initiative majeure avec des impacts économiques et sociaux significatifs. Les principaux bénéfices pour Madagascar sont notamment:

- Investissements totaux : 700 millions USD.
- Financement de projets nationaux et régionaux : 80 millions USD, dont 40 millions pour des projets dans la région Atsimo Andrefana.
- Investissements communautaires : 4 millions USD par an.
- Revenus pour l'État : 180 millions USD annuels à maturité.
- Gains totaux pour Madagascar : 5 milliards USD sur la durée de vie du projet.

Base Toliara s'est également engagée à construire de nouvelles infrastructures, dont des routes et un port au nord de Toliara. Plus de 5 000 emplois directs et indirects seront créés, avec une priorité pour les populations locales.

Ce projet représente une première dans l'histoire des grands projets miniers à Madagascar. Il illustre l'engagement de l'État pour le développement économique, la réduction du chômage et la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux.

Un protocole d'accord a été signé, sous le leadership du Président de la République, pour préciser les engagements techniques, financiers et environnementaux. Le projet Base Toliara est présenté comme une opportunité de croissance durable pour le pays.

## **MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au Prix du Pétrole Lampant et Subvention payée par l'Etat.** Depuis le mois de juillet 2021, le prix du pétrole lampant a été maintenu à 2 130 ariary, un tarif inférieur à son coût réel ou à l'application de la "vérité des prix". Cette mesure a été prise pour soutenir la population qui utilise ce produit. Ainsi, l'État malagasy prend en charge les subventions versées aux compagnies pétrolières, qui s'élèvent jusqu'à 95 milliards d'ariary. Il devient donc nécessaire de procéder à une augmentation progressive du prix du pétrole lampant afin de réduire les subventions à la charge de l'État.

## **MINISTERE DE LA POPULATION ET DES SOLIDARITES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative aux actions sociales notamment le projet « Tsimbina ».**

En matière d'action sociale, l'année 2024 a été marquée par le projet Tsimbina, qui a permis d'apporter un soutien financier à 1 048 000 ménages vulnérables dans 120 districts, ainsi qu'à 225 000 ménages dans la ville d'Antananarivo et ses environs. Ce soutien a aidé ces foyers à faire face à la rentrée scolaire et à la hausse du coût de la vie. Ce projet est encore en cours de mise en œuvre. Le programme Tsimbina est accessible aux ménages vulnérables titulaires d'un karinem-pokontany grâce au système de transfert d'argent via le mobile money.

Par ailleurs, le projet Haraton'aina bénéficie à 1 195 000 ménages vulnérables, qui reçoivent des formations techniques et un soutien financier. Ce projet, qui s'inscrit dans une démarche de transfert monétaire conditionnel et de travail contre rémunération, a été lancé en 2019 et se poursuivra jusqu'en 2027. Ces foyers bénéficiaires sont répartis dans les 22 régions du pays.

En 2024, d'autres initiatives comme les projets Mifampitsimbina et Tsinjo Noely ont permis au gouvernement de soutenir 168 000 ménages vulnérables dans les chefs-lieux des provinces ainsi qu'à Antananarivo, leur apportant une aide précieuse pour faire face aux besoins de fin d'année.

Le programme gouvernemental Ankohonana Miarina se concentre, quant à lui, sur les ménages vulnérables prêts à améliorer leurs conditions de vie grâce à l'agriculture et à l'élevage. Ce projet offre des logements, des infrastructures de production et une formation adaptée aux foyers sélectionnés.

L'objectif principal de ces programmes d'action sociale est d'aider les ménages vulnérables à faire face aux défis du quotidien, à améliorer leur niveau de vie et à leur permettre d'acquérir des revenus durables. En parallèle, une attention particulière est accordée aux femmes, en les incitant à rejoindre des associations afin de bénéficier de formations, d'un soutien financier et d'équipements fournis par le ministère de la Population, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, le ministère de la Formation professionnelle, ainsi que divers partenaires.

## **MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la mise à l'échelle du projet E-Fokontany et de distribution des « HAZAVANA HO ANAO » ET DES KITS SOLAIRES SOCIAUX.** Le projet e-fokontany est un outil permettant de mener à bien les actions sociales en faveur de la population. Lorsqu'une aide est distribuée par le gouvernement, le karinem-pokontany doté d'un QR Code est utilisé pour organiser la répartition. Le recensement des ménages à Madagascar, réalisé par le ministère de l'Intérieur, a débuté en juillet 2024 et s'est achevé en septembre dernier, couvrant toutes les régions, districts et fokontany.

Au total, 5 817 968 ménages devraient recevoir ce carnet avec QR Code. À ce jour, 5 024 645 ménages sont déjà intégrés dans la base de données, soit 86,36 % des foyers à travers le pays.

Le processus de saisie des données a commencé le 8 juillet 2024 et sera finalisé d'ici fin février 2025. À ce jour, 1 787 340 carnets ont déjà été imprimés, ce qui correspond à 30,72 % des ménages malagasy. L'impression de tous les carnets sera entièrement achevée d'ici fin mai 2025. Les carnets imprimés seront immédiatement distribués dans les régions, districts et fokontany à travers Madagascar, sous la supervision du ministère de l'Intérieur. L'objectif est que l'ensemble des 5 817 968 ménages malagasy reçoivent leur carnet avant le 26 juin 2025.

Concernant le projet Hazavana ho anao, 327 071 foyers ont déjà bénéficié de cette initiative. Par ailleurs, 1 240 000 "kits solaires sociaux" seront distribués au cours du troisième trimestre de cette année.

## **MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la situation du déploiement du programme « Planning familial », la construction et finalisation des Hopitaux manara-penitra et de l'utilisation des « soins d'urgence » au sein des centres de soins.** Le Planning Familial constitue un pilier de la Politique Générale de l'Etat, en ce qui concerne le développement humain. L'année 2024, présente une augmentation de 39% à 55% du taux de couverture contraceptive nationale. Quant aux nouvelles constructions de formations sanitaires publiques, les Hopitaly Manara-Penitra constituent les projets phares. D'une part, concernant les hopitaux construits en 2019, 11 bâtiments sur 13 sont terminés. D'autre part, pour les hôpitaux construits en 2022, Maroantsetra est terminé à 100%, 6 hopitaux sont achevés à 80% et seront prochainement terminés, à savoir Farafangana, Vangaindrano, Ihosy, Manakara, Ambatondrazaka, Ambositra ; 9 hopitaux sont construits à hauteur de 20 à 30%/ Itaosy, Ambilobe, Bekily, Amboasary Sud, Ambovombe Androy, Mananjary, Ampanihy, Sambava, Mananara Nord.

Par ailleurs, pour assurer l'accès des usagers aux soins de santé de qualité et de proximité, les soins d'urgence sont dispensés gratuitement aux patients: 61239 bénéficiaires au

niveau des CHU, 20940 bénéficiaires au niveau des CHR: 34129 bénéficiaires au niveau des CHD, et 221568 bénéficiaires auprès des CSB

### **MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la situation des travaux d'amélioration de l'alimentation en Eau d'Antananarivo.** Pour maintenir la production en eau, 29 groupes électrogène de secours ont été acquis pour les stations de productions. Les travaux de construction des 35 forages autonomes sont également en cours de finalisation dans la Capitale. Les projets de construction des nouvelles stations de production d'eau débiteront ce premier trimestre (Amaronankona et Ambohitrimanjaka) ainsi que la construction d'une unité compacte de production d'eau Mandroseza III (20,000 m<sup>3</sup>/j). Ajouter à cela la réhabilitation des stations de pompage et de surpression et le remplacement de tuyaux vétustes.

### **MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la lutte contre les feux de végétation et le trafic de Tortues à Madagascar.** En 2024, 6,2 millions d'hectares ont été touchés, dont 2 % de forêts. Les incendies aggravent la déforestation, affectent la sécurité alimentaire, l'économie, et le tourisme. Ces actes sont causés notamment par la conversion des terres, la production de charbon, les actes criminels, et le retard des pluies. Des mesures ont été prises :

- Sensibilisation renforcée et valorisation des initiatives locales comme les Dina.
- Collaboration intersectorielle avec divers ministères et activation du Centre de Coordination Opérationnelle (CCO) Feux.
- Renforcement des équipements, formations locales, et exploration de l'acquisition de Canadairs.
- Création d'un Comité Interministériel et dépôt d'un projet de loi pour des sanctions plus sévères.

Le trafic illégal de tortue est alimenté par une demande internationale, menaçant l'endémisme malagasy. En 2024, 6457 tortues protégées ont été saisies, avec un rapatriement record de 91 %.

Une politique de tolérance zéro envers les trafiquants est appliquée pour le démantèlement des réseaux criminels. Les institutions nationales (Justice, Douanes, Police, Gendarmerie) et mobilisation des populations locales seront renforcées avec la collaboration avec des partenaires internationaux comme INTERPOL et l'USFWS.

### **MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

**Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à l'état d'avancement des préparatifs des Sommets de la Commission de l'Océan Indien (COI) et de la SADC.** Ces sommets internationaux à venir mettront en lumière la position stratégique de Madagascar sur la scène internationale:

- **Sommet de la Commission de l'Océan Indien :** Ce sommet se tiendra à Nosy Be le 24 avril 2025. Neuf comités d'organisation et commissions spécialisées ont déjà été mis en place et sont pleinement opérationnels pour garantir le succès de cet événement majeur.
- **Le 45<sup>e</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe – SADC :** Prévu pour août 2025 à Antananarivo, ce sommet portera sur des thématiques essentielles telles que le développement économique régional, l'industrie, et le commerce. Les comités d'organisation sont également constitués et prêts à prendre en charge les préparatifs de cet événement de grande envergure.

## **PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE**

### **Le Conseil des ministres a approuvé la communication verbale relative au projet Lac Iarivo.**

Dans le cadre des préparatifs pour accueillir le 45<sup>e</sup> sommet de la SADC, le projet Lac Iarivo, situé à Ivato, est en cours de mise en œuvre. L'objectif de ce projet est de construire des infrastructures modernes qui mettront en valeur le charme de la capitale, Antananarivo. Ce projet couvrira une superficie d'environ 320 hectares (soit 20 fois la taille du lac Anosy, qui mesure 17 hectares). Il s'étendra sur 11 km, depuis le Parc Tsarasaotra à Alarobia jusqu'à l'aéroport d'Ivato.

Le site comprendra diverses zones de loisirs, des rues piétonnes, un parcours sportif, et des pistes cyclables. Une grande esplanade sera aménagée pour la détente, avec un espace de restauration varié proposant des spécialités malagasy et internationales (food court). Le Lac Iarivo accueillera également un "village artisanal" mettant en avant l'artisanat malagasy pour les touristes, ainsi qu'un grand jardin botanique exposant la biodiversité unique de Madagascar, comme les baobabs.

Le projet inclut également l'installation de bus électriques modernes pour améliorer et renouveler le système de transport public local. Un des éléments emblématiques de ce projet sera un jet d'eau spectaculaire, qui deviendra un symbole distinctif de la capitale Antananarivo, encore plus impressionnant que celui installé à MIAMI Toamasina.

Le Président de la République a également annoncé que les festivités marquant le 65<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance, cette année, se tiendront sur le site du Lac Iarivo.

**Iavoloha, ce 08 janvier 2025,**

***La Direction de la Communication  
de la Présidence de la République***